Les mineurs. non accompagnés, " Une chance pour la France ", qu'ils disent !

écrit par Claude t.a.l | 20 novembre 2020

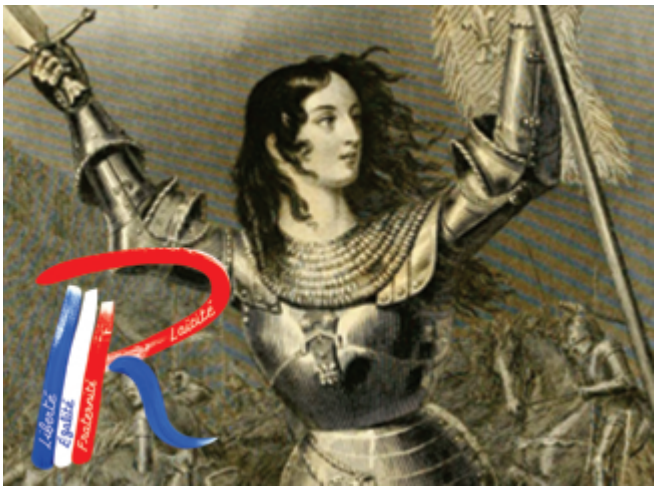

Des nouvelles de nos chers, très chers petits…

Je veux parler des MNA (mineurs non accompagnés), ex-MIE (mineurs isolés étrangers).

Oh, bien sûr, » tous ne sont pas …. « , mais il y en a quand même beaucoup (trop ?).

En voici 3 qui sont particulièrement gratinés.

» Trois mineurs (étrangers), âgés, selon eux, de 10, 14 et 17 ans (deux garçons et une fille) ont été interpellés en flagrant délit par la brigade anti-criminalité (BAC) de nuit de la police nationale et l'unité canine légère dans une pharmacie boulevard Marie-Stuart à Orléans alors qu'ils effectuaient un cambriolage. «

Ça, c'était le mardi 17 novembre 2020, à 1 h 50.

Mais ce n'est pas tout.

Auparavant, le même jour, à 0 h 15, ils s'étaient attaqués à

un bureau de tabac dont ils avaient dégondé la porte.
Et entre 0h 15 et 1 h 50, c’est une épicerie qui avait dégusté.

Quelle énergie de la part de ces chers petits !

Quelle chance pour les habitants d’Orléans qui ont été les premiers à bénéficier de l’apport culturel de ces jeunes espoirs pour la France !

https://www.larep.fr/orleans-45000/actualites/ils-cambriolent-trois-commerces-orleanais-trois-mineurs-arretes-par-la-police_13879063/

Ils ont été malheureusement placés en garde à vue après les faits.

Mais ne vous inquiétez pas pour eux, ils sont probablement sortis depuis longtemps.

Et puis, dans 2 ou 3 ans, selon les âges qu’ils déclareront à ce moment, ils obtiendront une carte de séjour, puis 3 ou 4 ans plus tard, la naturalisation.

Ils pourront alors faire venir les parents, les enfants, les frères, les sœurs, les oncles et les tantes, et les amis de leurs copains.

La France sera belle…